

Les victimes oubliées des violences faites aux femmes : Exigeons que toutes les femmes soient protégées, sans discrimination due à l'âge. En

15 novembre 2019



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 40 10 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2019

Les victimes oubliées des violences faites aux femmes : Exigeons que toutes les femmes soient protégées, sans discrimination due à l'âge.

En moyenne, le nombre de femmes de 18 à 75 ans victimes chaque année de violences de la part de leur compagnon ou ancien compagnon est de 219 000. Seules 19 % de ces victimes portent plainte. Mais les actes violents se perpétuent, au-delà de 75 ans, même si les statistiques ne les comptabilisent pas.

Lorsque des plaintes pour violences conjugales sont effectivement déposées par des femmes de plus de 75 ans - ce qui reste aussi fort rare pour cette tranche d'âge - ou qu'un féminicide a lieu à l'encontre d'une femme de plus de 75 ans, tout ceci n'entre ni dans les statistiques de l'INSEE sur les femmes victimes de violences physiques et sexuelles au sein du couple, ni dans celles de l'Observatoire national des violences faites aux femmes.

Pourtant, si les femmes décédées suite à violences en couple ont majoritairement entre 30 et 49 ans, en 2018, 11 femmes de 60 à 69 ans en furent aussi victimes, ainsi que 13 femmes de 70 à 79 ans, et 13 femmes également de 80 ans et plus. Cette même année, c'est 149 femmes qui sont mortes à la suite de violences conjugales, 27,5% de ces victimes étaient retraitées.

De janvier à septembre 2019, le Collectif Féminicides a recensé 16 meurtres de femmes de plus de 75 ans par leur partenaire. En 2011, déjà, la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF), déplorait que les violences subies par les femmes retraitées les plus âgées n'étaient pas prises en compte dans les campagnes de sensibilisation. Rien n'a été fait à ce sujet depuis.

Les femmes, une fois retraitées, sont plus menacées encore face à un conjoint ou un concubin violent : outre une faiblesse physique et psychologique plus grande, leur situation financière est souvent plus précaire que celle de leur partenaire, leurs pensions sont moins élevées (inférieures de 38 % en moyenne), la moitié des femmes perçoivent le minimum vieillesse. Elles ont souvent une dépendance financière qui ne leur permet pas de fuir cette violence.

Parfois aidante auprès d'un partenaire plus âgé, en mauvaise santé, qui devient violent car il n'envisage pas de laisser sa compagne continuer à vivre sans lui ; ou dépendante elle-même des soins de son partenaire parce qu'elle a perdu son autonomie, ce qui la rend plus soumise à un compagnon aidant qui utilise d'autant plus la violence que l'autre est encore moins en position de se défendre : la femme retraitée cumule alors les risques.

Communiqué de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et Retraitées Solidaires (UNIRS) rappelant que les femmes retraitées sont également victimes de violences conjugales et qu'il n'y a pas lieu d'exclure des études et des statistiques dans ce domaine celles de plus de 75 ans.

L'UNIRS appelle les personnes retraitées à manifester plus particulièrement le 23 novembre leur sensibilisation à cette situation.

Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2019

Les victimes oubliées des violences faites aux femmes :

**Exigeons que toutes les femmes soient protégées,
sans discrimination due à l'âge.**

En moyenne, le nombre de femmes de 18 à 75 ans victimes chaque année de violences de la part de leur compagnon ou ancien compagnon est de 219 000. Seules 19 % de ces victimes portent plainte. Mais les actes violents se perpétuent, au-delà de 75 ans, même si les statistiques ne les comptabilisent pas.

Lorsque des plaintes pour violences conjugales sont effectivement déposées par des femmes de plus de 75 ans - ce qui reste aussi fort rare pour cette tranche d'âge - ou qu'un féminicide a lieu à l'encontre d'une femme de plus de 75 ans, tout ceci n'entre ni dans les statistiques de l'INSEE sur les femmes victimes de violences physiques et sexuelles au sein du couple, ni dans celles de l'Observatoire national des violences faites aux femmes.

Pourtant, si les femmes décédées suite à violences en couple ont majoritairement entre 30 et 49 ans, en 2018, 11 femmes de 60 à 69 ans en furent aussi victimes, ainsi que 13 femmes de 70 à 79 ans, et 13 femmes également de 80 ans et plus. Cette même année, c'est 149 femmes qui sont mortes à la suite de violences conjugales, 27,5% de ces victimes étaient retraitées.

De janvier à septembre 2019, le Collectif Féminicides a recensé 16 meurtres de femmes de plus de 75 ans par leur partenaire. En 2011, déjà, la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF), déplorait que les violences subies par les femmes retraitées les plus âgées n'étaient pas prises en compte dans les campagnes de sensibilisation. Rien n'a été fait à ce sujet depuis.

Les femmes, une fois retraitées, sont plus menacées encore face à un conjoint ou un concubin violent : outre une faiblesse physique et psychologique plus grande, leur situation financière est souvent plus précaire que celle de leur partenaire, leurs pensions sont moins élevées (inférieures de 38 % en moyenne), la moitié des femmes perçoivent le minimum vieillesse. Elles ont souvent une dépendance financière qui ne leur permet pas de fuir cette violence.

Parfois aidante auprès d'un partenaire plus âgé, en mauvaise santé, qui devient violent car il n'envisage pas de laisser sa compagne continuer à vivre sans lui ; ou dépendante elle-même des soins de son partenaire parce qu'elle a perdu son autonomie, ce qui la rend plus soumise à un compagnon aidant qui utilise d'autant plus la violence que l'autre est encore moins en position de se défendre : la femme retraitée cumule alors les risques.

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Les-victimes-oubliees-des-violences-faites-aux-femmes-Exigeons-que-toutes-les>